

## **Conseil de quartier Le Rondeau - Chamont - Trieux**

Compte-rendu

Réunion du jeudi 15 juin 2023

Présents (répertoriés du moins sur feuille de présence) :

GEHANT Gilles (équipe municipale), MUSANOT Aurélie (équipe municipale), LAUTHELIER Grégory (Président du conseil de quartier), JUGNET Pascal (adjoint à la voirie), Alexandre DROGOZ (maire), TABARDEL Martine, ZSCHALIG Bernadette, ROJON Christiane, BERTHIER Dominique, COEHLO Patrick, DAVID Nathalie et Laurent, BEGUIN Marc, VIALLE Caroline, POMMARD Delphine, plus une dizaine d'habitants habituels.

Contenu de la réunion :

- Accueil des participants
- Communication sur frelon asiatique
- Communication sur l'ambrosie
- Intervention du maire
- Avancements projets
- Point sécurité routière
- Initiation projet tennis de Trieux

## 1° Rappel / résumé / complément sur fonctionnement des conseils de quartier

Les participants, même nouveaux, peuvent venir à tout moment.

Toute discussion est bonne à entamer, et les idées sont toutes les bienvenues (idées discutées et concrètes).

La mairie peut proposer / faire valider des projets.

Si quelqu'un a un sujet sur lequel il juge pertinent de discuter, prévenir le président du conseil de quartier (Grégory) pour le mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le président du conseil de quartier et l'élu référent planifient les réunions de conseil de quartier une ou plusieurs fois par an selon les besoins, idées, sujets à développer etc.

Les participants doivent faire vivre le conseil de quartier. Il ne faut pas hésiter à s'exprimer, pendant les réunions ou en dehors, afin de faire avancer des sujets ou communiquer dessus.

Il est proposé pour cela de communiquer par mail en dehors des réunions.

## 2° Sujets abordés lors de la 5<sup>ème</sup> réunion et état d'avancement (sujets discutés / questions soulevées / initiatives lancées)

Dans un 1<sup>er</sup> temps, Alexandre DROGOZ est intervenu pour rappeler la raison d'être des conseils de quartier à savoir :

1° Mettre les habitants et l'équipe municipale au même niveau d'information (faire redescendre des informations de la mairie aux habitants et vice-versa)

2° Recueillir les doléances des habitants et y répondre au cas par cas

3° Encourager et recueillir des initiatives (ou projets) des habitants concernant la vie sociale et le bien-vivre ensemble.

Par la suite, plusieurs sujets ont été traités lors de la dernière réunion du **15 juin**.

Vous pouvez en prendre connaissance dans les pages suivantes de façon plus détaillée.

Et vous informer de ce qui est bon de retenir grâce aux compléments des membres de l'équipe municipale et de certains intervenants présents ce jour-là également.

## A) Communication sur le frelon asiatique

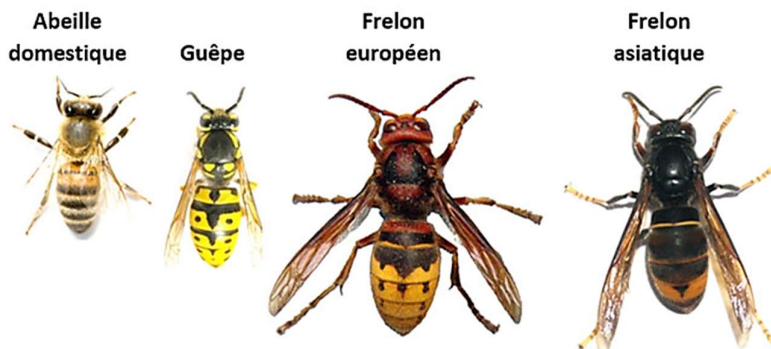
Porteur du sujet : Norbert HERAUD. Tel : 07 79 74 98 40, Mail : bionat38@gmail.com

Norbert est intervenu durant une dizaine de minutes, accompagnés d'arguments et de supports (poster, échantillons d'espèces de frelons...).

Il a présenté le frelon asiatique et a permis aux habitants de l'identifier.

Pour cela, Norbert a partagé sa connaissance et montré à la salle des frelons asiatiques et européens (de chez nous) afin de permettre de les distinguer et d'alerter en cas de présence chez soi.

Pour synthétiser : le **frelon européen** est **gros et jaune** alors que le **frelon asiatique** est **gros et noir**.



Un piégeage sélectif a été mis en place depuis septembre. Mais cela n'évite pas sa prolifération.

Dans ce cas, lorsqu'un habitant détecte un nid, il est fermement conseillé de le signaler à la mairie ou à l'association « Biodiversité Nature en Val d'Huert ».

Coordonnées de l'association :



Attention, ne pas prendre l'initiative de le détruire soi-même ou de le déplacer car il est important de laisser les spécialistes intervenir. Notamment, il est impératif que la reine revienne à son nid pour que celui-ci soit évacué. La reine rentrant dans son nid en soirée (21 /22h), détruire un nid consisterait à la faire déménager ailleurs sans l'empêcher de reproduire ses nuisances. Elle doit être présente dans e nid lors de sa capture.

**→ NE PAS INTERVENIR SOI-MEME !**

Toute la documentation de communication est disponible en mairie (prospectus distribués également durant le conseil)

## B) Communication sur l'ambrosie

Porteur du sujet : Gérard CHAPOULAUD



Gérard est également intervenu durant une dizaine de minutes pour sensibiliser à nouveau sur l'ambrosie invasive et son traitement.

Il a été rappelé comment la traiter (l'arracher le plus possible).

Une nouvelle opération d'arrachage est planifiée le samedi 24 juin à 8h au Rondeau (lieu habituel, se rapprocher de Christophe BRAULT et de la mairie pour en savoir plus).

Documentation également disponible en mairie.



## C) Intervention d'Alexandre DROGOZ

Alexandre a présenté un nouveau guide élaboré pour informer efficacement sur la sécurité.

Pour être précis, il s'agit du « Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ».

→ A lire attentivement au moins un fois et le garder pour consultation en cas de besoin (on n'espère pas...)

Ce guide se présente sous forme de magazine et est disponible en mairie.

Globalement, il comporte tout ce qui est essentiel à savoir pour :

- porter secours
- se protéger
- se comporter face à une situation dangereuse / conflictuelle...

En même temps, Alexandre D. en a profité pour rappeler le concept des conseils de quartier (résumés auparavant).

## D) Nouveaux bancs pour promeneurs à Chamont

Porteur du sujet : Raymond Souvignet

Un statut a été fait concernant l'avancement de ce projet.

Les bancs, commandés, sont arrivés au service technique.

Ils doivent désormais être installés sur le site déterminé en concertation préalable.

Ce site a été informé et montré en réunion via Google Maps, se rapprocher des personnes présentes en réunion pour en avoir la localisation précise (chemin des rapines) → Photos ci-dessous montrant l'emplacement précis. Le banc affiché est indicatif.



Emplacement chemin du Ver (pas chemin des rapines)

## E) Point sécurité

### Porteurs du sujet :

- Côté habitants : cf. les porte-paroles déterminés dans le CR de réunion n°4 (12 janvier 2023).
- Côté mairie : Pascal JUGNET.

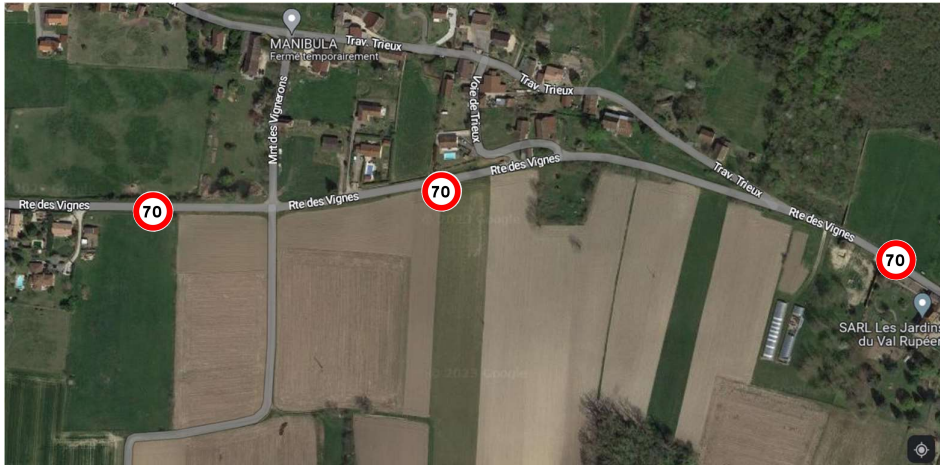
**Alexandre DROGOZ** est intervenu suite au débat déclenché par le manque de considération des problèmes routiers remontés route des vignes.

Malgré les incidents remontés par les porte-paroles présentes ce jour-là (**Caroline VIALLE** et **Delphine POMMARD**) et la demande de mise en place d'infrastructure (chicanes comme à Crucilleux), rien ne sera envisagé pour le moment en plus de ce qui est en place.

Il a insisté cependant sur la priorisation des actions de sécurisation aux proximités des arrêts de bus.

Pour information :

a) La route des vignes est désormais limitée à **70 km/h**. La signalisation se met progressivement en place cet été.



Il a été entre autres exprimé (comme par le passé) qu'il est important de solliciter le policier municipal afin de le faire constater sur place et qu'il puisse avoir une influence. En effet, la sollicitation du policier municipal + l'abaissement de la limite de vitesse devrait porter des fruits.

Si cela n'améliore pas la situation, il sera nécessaire de retourner en discuter avec la mairie pour argumenter à nouveau.

b) Un panneau « **sens interdit sauf riverains** » va être installé en entrée du chemin de Salagnon, afin d'empêcher les

usagers venant de Salagnon de rentrer dans ce chemin car beaucoup prennent de l'élan aujourd'hui et cela est fortement nuisible et dangereux.



c) Policier municipal

Le nouveau policier municipal **Raphaël GACHET** est en place depuis avril.

Son numéro de téléphone est disponible en mairie, et il peut à nouveau être sollicité par les référénts de sécurité qui doivent être contactés au préalable selon les cas de figure (et sans que cela ne soit du problème de voisinage...)

Pour rappel, les référénts sécurité s'inscrivent dans une démarche de « participation citoyenne » (= voisins vigilants), donc cela ne doit pas être contraignant non plus pour eux et il ne faut pas oublier que le plus urgent passe par la sollicitation des services d'urgence (Gendarmerie, 17...)

Pour information, le policier municipal collabore avec la gendarmerie en rapportant ce que les référénts sécurité lui font part entre autres.

**Pascal JUGNET**, présent à cette réunion, a pris note des lieux référencés comme problématiques sur le CR de janvier ainsi que noté les porte-paroles.

Il est impératif de prendre en contact avec lui en direct, ou au moins de lui faire parvenir vos coordonnées (téléphone portable + email) afin de vous faire contacter. Autrement, se manifester auprès de lui en mentionnant le lieu illustré dans le rapport du CR n°4.

Il est important que ces porte-paroles se manifestent auprès de lui pour avancer sur ces lieux au cas par cas !

## **F) Réhabilitation de l'ancienne plateforme d'accueil de containers du Rondeau et nouvelle zone route de Chamont**

Porteur du sujet : Dominique BERTHIER

Maintenant que l'aire des anciens containers est libérée (zone en jaune sur image ci-dessous), il a été suggéré lors de la



dernière réunion d'y positionner le moulin du Rondeau (mis en maquette sur le char du Rondeau lors du Comice agricole de 2019).

Dominique, porteur de ce projet, va se rendre sur place avec Gilles GEHANT ou Pascal JUGNET afin d'identifier un éventuel besoin de travaux. Travaux avec pour simple objectif de sécuriser la stabilité de cette maquette (réfection de surface au sol si endommagé...)

Concernant le nouvel emplacement des containers, une zone a été aménagée et accueille maintenant les containers à proximité de l'arrêt de bus (zone en jaune sur image ci-contre). → Il a été remonté par une habitante locale le manque de concertation avec elle car cela occasionne désormais une forte nuisance sonore (bouteilles en verre) en face de son domicile. L'équipe municipale a pris note de ce défaut et de la doléance,

et a pensé à voix haute à un potentiel mur phonique en bord de container à verre, ou de repositionnement.

→ Affaire à suivre par les habitants concernés par la nuisance.

## **G) Devenir du tennis de Trieux, naissance de projet**

Porteuses du projet : Caroline VIALLE et Delphine POMMARD

Lors de la réunion du 12 janvier 2023, Caroline et Delphine avaient interrogé sur le devenir des actuels terrains de tennis abandonnés à Trieux.



Durant les 6 derniers mois donc, des échanges avec la mairie ainsi que quelques prises de renseignements de leur part ont eu lieu.

Caroline et Delphine ont ainsi pu présenter l'histoire de ce lieu et informé les élus et habitants présents jeudi dernier du manque de lieu social rassemblant les différentes générations vivant à Trieux.

145 boîtes aux lettres sont répertoriées à Trieux, laissant imaginer un nombre important de familles avec enfants ou adultes de tous âges.

Un lieu intergénérationnel manque donc à ce jour dans un contexte où de nombreuses arrivées / renouvellements de populations se perpétuent en parallèle depuis plusieurs années. Il a été suggéré d'en faire un lieu de vie sociale.

A ce stade, Caroline et Delphine ont évalué la faisabilité auprès des élus, et doivent désormais présenter un projet plus concret. Une concertation doit démarrer désormais pour faire naître un pré-projet (croquis futuriste, jeux installables, réutilisation de l'existant...).

→ Appel à la participation des habitants, aux idées !

**Caroline VIALLE** et **Delphine POMMARD** sont porteuses de ce projet, mais dans un esprit participatif, ce projet peut démarrer avec plus de crédibilité si certains veulent y contribuer (apport de conseils techniques, connaissance de l'installation actuelle, ...). → Se rapprocher d'elles (création de groupe WhatsApp possible).

Par exemple : étant donné que l'équipe municipale encourage l'installation de bacs de compost collectifs, il peut être envisageable d'en placer sur ce lieu « resocialisé », entrant dès lors parfaitement dans l'esprit de cette initiative qui est de « rassembler des habitants » quelle que soit la manière (city stade, jeux de boule, tennis de table, fêtes des voisins...)

Une contrainte a été remontée par le maire : c'est aujourd'hui une zone redevenue agricole. Mais il a également précisé que cela n'empêchait pas un réaménagement voire des poses simples de jeux ou autres... Gilles GEHANT et Alexandre DROGOZ ont accueilli favorablement cette initiative. Aux habitants de la lancer et de la faire concrétiser.

## H) Divers

- Dominique BERTHIER recherche des tuiles « écaille » pour augmenter la couverture du moulin qui va être installé au Rondeau. → Appel au don, le contacter
- Marc BEGUIN va lancer un « inter-jeux » entre associations ou équipes spécialement créées pour l'occasion. Cette initiative s'amorce actuellement, et une date est déjà posée, ce sera le 27 juin 2024. Marc communiquera dessus lors de notre prochaine réunion de conseil de quartier.  
→ C'est l'occasion pour chaque hameau ou quartier de monter une équipe par sport ???!!! (boules, foot, badminton...)

### 3° Conclusion

Prochaine réunion prévue le **samedi 23 septembre à 10 h.**

Nous aurons la salle jusqu'à **midi**, profitons-en pour approfondir le plus de sujets possible et pour finir avec un pot de rentrée 😊

*Lieu* : **salle des Guillereaux** (à côté des vestiaires du foot et de la salle polyvalente)

Nous avons la possibilité d'échanger en dehors des réunions de comité de quartier !

#### **N'hésitez pas à solliciter :**

Grégory LAUTHELIER (président du comité de quartier des hameaux du Rondeau, Chamont et Trieux) et / ou

Aurélie MUSANOT (élue référente du comité de quartier)

...pour débattre, suivre, informer ou tout simplement partager des idées !